

## **2025, L’Institut de Recherche du Centre Universitaire de Santé McGill « Mentorat intégral pour la science inclusive » (MISI) Stage d’été en recherche pour les étudiant.es au CEGEP ou à l’université**

Le Prix « Mentorat intégral pour la science inclusive » (MISI) de l’Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (IR-CUSM) récompensera jusqu’à deux étudiants universitaires ou de CEGEP qui s’identifient comme Autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuit) et qui s’intéressent aux sciences. Cette bourse soutiendra leur participation à un stage de recherche d’été rémunéré de trois mois à l’IR-CUSM.

Le prix MISI fait partie du programme NovaScience, en partenariat avec le Ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie du gouvernement du Québec. Ce projet vise à accroître la participation et la réussite des femmes et des étudiants autochtones dans la formation en recherche en santé.

### **Calendrier de la compétition et dates clés**

<b>Ouverture des candidatures</b>	2 avril, 2025
<b>Fermeture des candidatures</b>	11 mai, 2025
<b>Annonce initiale des prix</b>	19 mai, 2025
<b>Période de financement</b>	Un stage de recherche d’été rémunéré de 3 mois (environ 12 à 14 semaines, 20 heures par semaine), se déroulant entre le 19 mai 2025 et le 10 septembre 2025.

### **Valeur et durée**

Le prix MISI de l’Institut offre une bourse aux stagiaires d’été en recherche. En plus de la bourse, les récipiendaires auront accès à des activités favorisant leur développement en tant que leaders inclusifs. Ces activités comprennent une école d’été de trois jours sur la recherche et le leadership inclusifs, des activités de mentorat et d’autres opportunités de développement professionnel liées à la recherche inclusive.

<b>Groupes éligibles</b>	<b>Montant du prix</b>
<b>Les étudiant.es actuel.les d'université ou de CEGEP intéressés par les sciences et s'identifiant comme Autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuit)</b>	Une bourse totale de 7 000 \$ sera attribuée pour soutenir un stage d’été en recherche de 3 mois (12 à 14 semaines, 20 heures par semaine) durant le printemps/été 2025.

### **Éligibilité**

1. Le.a candidat.e doit être citoyen.ne canadien.e, résident.e permanent.e du Canada ou une personne protégée en vertu du paragraphe 95(2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada), à la date limite de la candidature.
2. Le.a candidat.e doit être inscrit.e dans un programme de diplôme universitaire ou de CEGEP au moment de la date limite de la candidature.
3. Le.a candidat.e doit s'identifier comme Autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuit).
4. Le.a candidat.e doit avoir obtenu une moyenne cumulative satisfaisante au cours de ses années d'études précédentes.

### **Processus de candidature**

**Tous les documents doivent être reçus avant midi (12 h) le 11 mai 2025. Veuillez les envoyer à Aurore Palanque à l'adresse edi.ri@muhc.mcgill.ca ou par courrier à l'adresse suivante : 2155, rue Guy, 5e étage, Montréal, QC, H3H 2L9, À l'attention de : Emily Bell, Projet MIISI.**

Il est de la responsabilité des candidat.es de suivre les directives de soumission ci-dessous et de s'assurer que leur candidature est exacte et complète. Les candidatures tardives et/ou incomplètes ne seront pas acceptées. Le respect des limites de pages est obligatoire.

#### **Documentation requise (12pt, Times New Roman):**

1. **Une version récente des relevés de notes universitaires ou collégiaux (du programme d'études actuel).**
2. **Lettres de référence (2)**
  - Une lettre de référence doit provenir d'un.e aîné.e ou d'un.e leader/membre de sa communauté /organisation, attestant de l'engagement bénévole de l'étudiant.e et de sa contribution à une communauté ou organisation autochtone, ainsi que de son intérêt et de son potentiel à contribuer aux sciences
  - Une lettre de référence doit provenir d'un.e enseignant.e ou éducateur.trice connaissant le rendement académique de l'étudiant.e et pouvant témoigner de ses contributions en classe ou dans un environnement d'apprentissage, ainsi que de la manière dont ce stage pourrait soutenir ses objectifs d'apprentissage ou de carrière.
3. **Une déclaration personnelle (maximum 2 pages).** La lettre doit inclure :
  - Une description détaillée des défis rencontrés par l'étudiant.e dans son parcours académique ou professionnel, en particulier ceux liés à son identité autochtone. Cela peut inclure le harcèlement, la discrimination, la marginalisation des savoirs autochtones, le décalage entre l'environnement éducatif et sa réalité, la rigidité des rôles de genre en milieu scolaire, un accès limité aux opportunités de leadership, ou un manque de visibilité, de reconnaissance et d'occasions. Les candidat.e.s doivent expliquer comment ils.elles ont surmonté ces défis, ce qu'ils.elles en ont appris et les stratégies utilisées pour réussir dans les milieux scientifiques malgré ces obstacles.
  - **Résilience et évolution :** Nous encourageons les candidat.e.s à décrire des expériences précises illustrant leur développement personnel, leurs apprentissages et l'acquisition de compétences face à ces défis.

- **Engagement communautaire** : Une description du mentorat, du plaidoyer ou de l'implication communautaire de l'étudiant.e, ou de ses plans concrets pour soutenir des pairs confronté.e.s à des défis similaires.
- **Objectifs futurs** : Un aperçu de leurs aspirations, en particulier sur la façon dont ils.elles envisagent de continuer à surmonter ces enjeux systémiques et à les transformer pour les autres dans leur domaine ou leur communauté.
- **Informations personnelles**
  - Nom complet
  - Institution (université ou CEGEP)
  - Programme d'étude
  - Date prévue d'obtention du diplôme
  - Informations de contact – numéro de téléphone et/ou email ou adresse postale

## Processus d'évaluation

Les candidatures seront évaluées selon la grille d'évaluation ci-dessous.

Grille de notation	Points
Relevé de notes	20
Lettre de référence du/de la membre de la communauté/organisation	25
Lettre de référence du/de la professeur.e educateur.rice	25
Déclaration personnelle	30
<b>Total</b>	<b>100</b>

Les candidatures seront évaluées par un petit comité interne de révision composé de membres de l'équipe MISI et de ses partenaires.

## Processus de remise des prix

Les résultats des prix seront communiqués en mai 2025. Les candidat·e·s disposent de 8 jours à compter de la date de l'offre pour accepter ou refuser le prix. L'absence de réponse dans ce délai entraînera le retrait de l'offre.

## Changement de statut

Si le ou la stagiaire choisit d'interrompre le stage d'été, le ou la stagiaire ainsi que le ou la superviseur·e du stage doivent en informer l'administrateur ou l'administratrice de ce concours par écrit. Veuillez noter que le prix est non transférable.

